



**CORPORATION DE LA
CITÉ DE CLARENCE-ROCKLAND
RÉUNION RÉGULIÈRE - PROCÈS-VERBAL**

le 3 avril 2017
Council Chambers
415 rue Lemay Street, Clarence Creek, Ont.

PRÉSENT: Guy Desjardins, Maire
Jean-Marc Lalonde, Conseiller du quartier 1
Mario Zanth, Conseiller du quartier 2
Carl Grimard, Conseiller du quartier 3
Charles Berlinguette, Conseiller du quartier 4
André J. Lalonde, Conseiller du quartier 5
Krysta Simard, Conseillère du quartier 6
Michel Levert, Conseiller du quartier 7
Helen Collier, Directrice générale
Monique Ouellet, Greffière

ABSENT: Diane Choinière, Conseillère du quartier 8

1. Ouverture de la réunion

Le Maire Desjardins ouvre la réunion à 18h30.

2. Prière

Le conseiller Carl Grimard récite la prière.

3. Adoption de l'ordre du jour

RÉSOLUTION 2017-69

Proposée par Jean-Marc Lalonde

Appuyée par Krysta Simard

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE l'ordre du jour soit adopté avec l'ajout d'un dossier légal à huis clos.

ADOPTÉE, tel que modifiée

4. Déclarations d'intérêts pécuniaires

Aucune

5. Réunion à huis clos

Les membres du conseil se retirent dans la salle de conférence adjacente à la salle du conseil à 18h31 et retournent dans la salle du conseil à 19h24.

RÉSOLUTION 2017-70

Proposée par Guy Desjardins

Appuyée par Carl Grimard

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE la réunion régulière du conseil municipal soit ajournée afin de tenir une session à huis clos pour discuter des sujets suivants, tel que stipulé à la section 239 de la *Loi sur les municipalités 2001*, tel que modifiée :

5.1 Procès-verbal de la réunion à huis clos du 20 mars, 2017

5.2 Dossier de ressources humaines (présenté par le conseiller Jean-Marc Lalonde)

5.3 Dossier d'expropriation - 1508, rue Laurier

5.4 Dossier légal (présenté par le conseiller Mario Zanth)

ADOPTÉE

RÉSOLUTION 2017-71

Proposée par Mario Zanth

Appuyée par Michel Levert

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE la réunion à huis clos soit ajournée afin de retourner à la réunion régulière.

ADOPTÉE

6. Rapport de la réunion à huis clos

Le maire Desjardins informe les membres du public que le conseil a discuté de dossiers à huis clos et que des directives ont été données au personnel.

RÉSOLUTION 2017-72

Proposée par Krysta Simard

Appuyée par Jean-Marc Lalonde

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE le conseil autorise la Directrice générale à signer le procès-verbal du règlement à l'amiable fait le 30 mars, 2017 entre Fern D. Pilon Holdings Ltd. et la Cité de Clarence-Rockland pour résoudre le dossier d'expropriation du 1508, rue Laurier.

ADOPTÉE

7. Annonces

Le conseiller André J. Lalonde mentionne que Le club d'optimiste de Clarence Creek a dû annuler leur tournoi annuel d'hockey en raison d'une défaillance du système de réfrigération à l'aréna Clarence Creek.

Le conseiller André J. Lalonde mentionne que le Bureau de santé de l'est de l'Ontario fait des compressions de personnel et ceci pourrait affecter notre bureau de Rockland. Le conseiller Jean-Marc Lalonde confirme que le bureau de Rockland demeurera ouvert.

La conseillère Krysta Simard mentionne que le programme 'Épelle-moi' a été un succès.

Le conseiller Michel Levert mentionne qu'il a assisté à la présentation de la Conservation de la Nation Sud récemment et exprime ses préoccupations concernant les politiques de coupe à blanc. Suite aux discussions, le maire Desjardins explique que ce sont les Comtés unis de Prescott Russell qui sont responsables pour ces types de politiques.

Le conseiller Michel Levert mentionne que le Club d'optimiste de Hammond tiendra son souper annuel de doré.

8. Période de Questions/Commentaires

M. Rolland Lalande explique ses préoccupations en ce qui concerne le règlement récemment adopté concernant les feux à ciel ouvert.

Suite aux questions, M. Wilson explique qu'il pense que les restrictions indiquées dans le règlement sont en place pour contrôler la grosseur des feux.

Suite aux discussions, il est suggéré que peut-être un amendement au règlement au sujet du brûlage de souches pourrait être considéré, pour le permettre seulement après une période de séchage de (3) trois ans.

Suite aux discussions, le conseil demande au chef pompier de préparer une ébauche pour révision du règlement pour répondre aux besoins des résidents et/ou agriculteurs.

9. Items des membres du Conseil

9.1 Résolution présentée par le conseiller Mario Zanth au sujet du règlement qui contrôle les permis pour les véhicules de rafraîchissement

Le conseiller Mario Zanth présente sa résolution de membre et donne avis que celle-ci sera à l'ordre du jour de la prochaine réunion régulière pour considération.

RÉSOLUTION 2017-73

Proposée par Mario Zanth

Appuyée par Krysta Simard

QU'IL SOIT RÉSOLU que le personnel soit mandaté à faire la révision du règlement no. 2007-38, concernant l'émission des permis pour les véhicules de rafraîchissement (cantines mobiles).

ADOPTÉE

10. Items par consentement

RÉSOLUTION 2017-74

Proposée par Krysta Simard

Appuyée par Jean-Marc Lalonde

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE les items suivants, tels identifiés sous la rubrique «items par consentement» à l'ordre du jour de la réunion régulière du 3 avril, 2017, soient adoptés :

10.1 Adoption des procès-verbaux des réunions suivantes:

- a) Réunion régulière du Conseil du 20 mars, 2017
- b) Comité plénier du 20 mars, 2017

10.2 Réception des procès-verbaux des réunions suivantes:

- a) Réunion du Comité de dérogation du 23 février, 2017
- b) Réunion du Conseil de la Bibliothèque publique de Clarence-Rockland du 21 février, 2017
- c) Réunions du Comité consultatif culturel du 9 février, 8 mars, 10 mai, 31 mai, 13 juin, 11 octobre et 15 décembre, 2016

10.3 Les recommandations suivantes du comité plénier du 20 mars, 2017

- a) Ébauche d'un plan de lotissement – Trillium
- b) Plan d'amélioration du chemin Labelle

ADOPTÉE

Texte de la résolution adopté sous réserve de la résolution no. 2017-74

10.3a **QU'IL SOIT RÉSOLU QUE** le Conseil approuve l'ébauche de plan de lotissement soumis par M. Michel Gagnon (LRL Associés Ltd.) pour Spacebuilders Ottawa Ltd (filiale n°. D-12-119), avec les conditions d'approbation énumérés à la Section 7 du rapport n°. AMÉ17-19-R.

10.3b **QU'IL SOIT RÉSOLU QUE** le Conseil adopte une stratégie de réhabilitation pour améliorer le chemin Labelle, soit du chemin Lalonde

jusqu'au chemin Russell, tel que proposé au rapport no. INF-2017-024 du service d'Infrastructure et aménagement du territoire.

11. Rapports des Comités/Services

11.1 Don de 2 000\$ du Club Lions de Clarence Creek pour l'achat d'un défibrillateur

RÉSOLUTION 2017-75

Proposée par Krysta Simard

Appuyée par André J. Lalonde

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE le Conseil municipal reconnaisse le don généreux du Club Lion de Clarence Creek pour appuyer le Service des incendies de Clarence-Rockland; et

Q'IL SOIT RÉSOLU QUE le Conseil autorise l'Administration à procéder à l'acceptation d'un don de 2 000 \$ du Club Lion pour l'achat d'un nouveau défibrillateur externe automatisé (DEA) pour être utilisé par le Service des incendies; et

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE le Conseil municipal dirige l'administration à comptabiliser ce don comme revenu divers, et la dépense d'un compte existant au sein du service.

ADOPTÉE

12. Règlements municipaux

RÉSOLUTION 2017-76

Proposée par Michel Levert

Appuyée par Charles Berlinguette

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE les règlements municipaux suivants soient adoptés :

- 12.1 2017-39, pour nommer Christian Daoust à titre d'agent à l'application des règlements municipaux
- 12.2 2017-40, pour dédier public la partie 3 du plan 50R-1059412.5
- 12.5 2017-45, pour désigner le parc du Moulin comme ayant une valeur patrimoniale
- 12.6 2017-46, pour octroyer un contrat à 'Les Entreprises Bourget Inc.' pour l'approvisionnement en abat poussière
- 12.8 2017-49, pour octroyer un contrat à Colacem Canada Inc. et Cornwall Gravel Company pour l'approvisionnement en matériel granulaire

ADOPTÉE

12.3 2017-42, pour établir les frais de 2017 pour la collecte des déchets

RÉSOLUTION 2017-77

Proposée par Jean-Marc Lalonde

Appuyée par Carl Grimard

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE le Règlement No. 2017-42, pour établir les frais de 2017 pour la collecte des déchets, soit adopté.

ADOPTÉE

12.4 2017-44, pour régler la construction des entrées privées

RÉSOLUTION 2017-78

Proposée par Jean-Marc Lalonde

Appuyée par Carl Grimard

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE le Règlement No. 2017-44, pour régler la construction des entrées privées, soit adopté.

ADOPTÉE

12.7 2017-47, pour augmenter le contrat avec Partham Engineering dans le cadre du projet de l'intersection Laurier/Laporte et pour utiliser le Fonds de réserve des routes

RÉSOLUTION 2017-79

Proposée par Jean-Marc Lalonde

Appuyée par Carl Grimard

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE le Règlement No. 2017-47, pour augmenter le contrat avec Partham Engineering dans le cadre du projet de l'intersection Laurier/Laporte et pour utiliser le Fonds de réserve des routes, soit adopté.

ADOPTÉE

12.9 2017-51, pour augmenter le contrat avec 'Ottawa Greenbelt Construction' pour la Phase II du projet d'égouts sanitaires sur la rue Laurier

Suite aux questions, M. Dave Darch explique que la contingence devrait être de 15% à 20% pour ces types de projets.

Suites aux questions, M. Dave Darch confirme qu'il va vérifier quel type de technologie existe pour localiser correctement l'infrastructure.

RÉSOLUTION 2017-80

Proposée par Jean-Marc Lalonde

Appuyée par Carl Grimard

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE le Règlement No. 2017-51, pour augmenter le contrat avec Ottawa Greenbelt Construction dans le cadre de la phase II du projet d'égouts sanitaires sur la rue Laurier, soit adopté.

ADOPTÉE

13. Règlement de confirmation

RÉSOLUTION 2017-80

Proposée par Jean-Marc Lalonde

Appuyée par Carl Grimard

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE le règlement no. 2017-50, étant un règlement de confirmation pour la réunion régulière du 3 avril, 2017, soit adopté.

ADOPTÉE

14. Ajournement

Le maire Desjardins lève l'assemblée à 20h13.

Guy Desjardins, Maire

Monique Ouellet, Greffière

